

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 janvier 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.*

*Galette des Rois à l'issue des débats.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts  Interpellations: Marc-Olivier Buffat, Fabrice De Icco, Philippe Ducommun, Pierre-Yves Rapaz; Motion: Jérôme Christen et consorts; Détermination: Marc Oran.			
OA	3.	(GC 188) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de MM. Alberto Cherubini et Michel Collet, nouveaux députés  Les conclusions du rapport du Bureau du Grand Conseil sont adoptées à l'unanimité. M. le Président procède à l'assermentation des deux nouveaux députés et les invitent à rejoindre leurs groupes politiques respectifs.	GC	Martinet P.	
TRAITE	4.	(GC 189) Assermentation de Mme Béatrice Métraux, nouvelle Conseillère d'Etat  M. le Président procède à l'assermentation de la nouvelle Conseillère d'Etat Béatrice Métraux et la félicite pour son élection.			
RENV-CE	5.	(11_INT_580) Interpellation Philippe Ducommun - Le Service du développement territorial ou un autre service de l'administration cantonale a-t-il autorisé la Ville de Lausanne à aménager une structure d'accueil en zone agricole ? (Développement)			
RENV-COM	6.	(11_MOT_155) Motion José Durussel et consorts au nom du comité du Groupe agricole du Grand Conseil pour une cohabitation harmonieuse entre agriculture et faune sauvage (Développement et demande de renvoi en comm. avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 janvier 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	7.	<p>(406) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre le bien-fonds no 1'431 du cadastre de la Commune de Lausanne, dénommé "Bibliothèque des Pasteurs", propriété de l'Etat de Vaud, pour un montant de CHF 3'000'000.- (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée sans discussion à l'unanimité. Art. 1 accepté à la majorité avec une abstention. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p>	DINF.	Grognuz F.	
OA	8.	<p>(415) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 5'578'000.- pour financer les travaux d'élimination de trois points noirs du réseau routier cantonal vaudois hors traversée de localité (RC 19: Trélex, giratoires des Migerendes et du Derby, RC 254: tronçon Essert-sous-Champvent - Peney) (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 84 oui, 1 non et 3 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 89 oui, soit à l'unanimité.</p>	DINF.	Perrin J.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(430) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 1'876'000.- pour financer les travaux de construction d'un giratoire sur la RC 780a, au droit du carrefour du Lombard sur la commune d'Ollon (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 85 oui et 3 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 95 oui, soit à l'unanimité.</p>	DINF.	Grobéty P.	
OA	10.	<p>(431) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 13'700'000.- pour financer le renforcement et l'assainissement du solde des ouvrages non conforme au trafic 40t du réseau routier cantonal (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 92 oui, soit à l'unanimité (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 94 oui, soit à l'unanimité.</p>	DINF.	Grobéty P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	11.	<p>(435) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 7'486'700.- pour le renouvellement du système d'information et de gestion du Service de la population (SPOP) et pour la mise en oeuvre de la cyberadministration au SPOP (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 91 oui et 1 abstention (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 91 oui, soit à l'unanimité.</p>	DINT.	Ansermet J.	
TRAITE	12.	<p>(11_INT_523) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts - Le noeud ferroviaire et de bus de Palézieux est-il menacé ?</p> <p>Détermination Marc Oran à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab est adoptée par 104 oui, 1 non et 7 abstentions. Consistant en un voeu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.</p>	DINF.		
OA	13.	<p>(381) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale lui demandant d'obtenir un accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans statut légal et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative Jean-Michel Dolivo et consorts demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir un accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans statut légal (2ème débat)</p> <p>(2ème débat): art. 1 accepté sans discussion. Art. 2 accepté sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 72 oui, 63 non et 2 abstentions.</p>	DEC.	Rithener C. (Majorité), Buffat M. (Minorité)	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 10 janvier 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	(372) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à demander au Conseil fédéral que les négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA) soient interrompues immédiatement et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Jacques Nicolet et consorts, au nom du comité du Groupe agricole du Grand Conseil, demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin que les négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire (ALEA) soient interrompues immédiatement (10_INI_038) (1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à la majorité. Art. 1 est accepté par 72 oui et 39 abstentions. Art. 2 est accepté par 66 oui, 2 non et 48 abstentions. Fin du 1er débat.	DEC.	Wehrli L.	
RENV-T	15.	(11_INI_040) Initiative législative Bernard Borel et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin de modifier les accords bilatéraux de protection des investissements (APPI) en y excluant les produits dommageables à la santé de la population	DEC	Maillefer D.O.	17/01/2012
RENV-T	16.	(10_POS_213) Postulat Jean-François Cachin et consorts - Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes	DEC	Gaille P.A.	17/01/2012
RENV-T	17.	(419) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Frédéric Borloz au nom du groupe radical demandant l'organisation d'Assises de la relance et de l'emploi	DEC.	Bally A.	17/01/2012
RENV-T	18.	(11_POS_244) Postulat Pierre-Yves Rapaz et consorts - Le canton solidaire des viticulteurs	DEC	Borloz F.	17/01/2012
RENV-T	19.	(10_POS_222) Postulat Jacques Nicolet et consorts - Perspectives et avenir de la formation professionnelle agricole dans le canton	DEC	Gay Vallotton M.	17/01/2012
RENV-T	20.	(11_INT_480) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts - Pourquoi la BCV ne se comporte-t-elle pas en partenaire social exemplaire?	DEC.		17/01/2012

## Séance du Grand Conseil

Mardi 10 janvier 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(10_MOT_124) Motion Grégoire Junod et consorts - Différer les horaires de vente d'alcool des heures d'ouverture des commerces et des établissements publics: une mesure efficace de santé publique et de prévention de la violence	DEC, DSE, DSAS	Christen J.	17/01/2012
RENV-T	22.	(10_POS_223) Postulat Jacques-André Haury et consorts au nom de l'Alliance du Centre proposant une adaptation de notre politique de promotion économique à la croissance démographique actuelle	DEC	Martinet P. (Majorité), Poncet G. (Minorité)	17/01/2012
RENV-T	23.	(09_INT_269) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consort demandant comment coordonner efficacement les transports publics dans les dossiers de l'hôpital Riviera-Chablais et de l'agglomération Riviera	DEC.		17/01/2012
RENV-T	24.	(11_INT_503) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Attinger Doepper et consorts - Surchauffe dans la location et la vente d'objets immobiliers : état des lieux dans le canton de Vaud	DEC.		17/01/2012
RENV-T	25.	(10_INT_453) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sandrine Bavaud - L'économie sociale et solidaire : quelles perspectives pour le Canton de Vaud ?	DEC.		17/01/2012
RENV-T	26.	(11_INT_516) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-André Bory - Bactérie E.coli et primeurs, quelles incidences sur la production vaudoise?	DEC.		17/01/2012
RENV-T	27.	(11_INT_513) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Alpes vaudoises 2020 : la question des transports publics sera-t-elle intégrée dans la stratégie en cours de définition?	DEC.		17/01/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :